

DOSSIER EX042366- PHARE AÉRONAUTIQUE DE JALONNEMENT "PETIT BASSEVELLE". BASSEVELLE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Phare aéronautique de jalonnement
"Petit Bassevelle"

Commune : Bassevelle

Département : 77

Datation : 1931

Description synthétique : Pylône en béton armé couronné par une plate-forme

Identité du propriétaire : Commune de Bassevelles



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Bien que peu connu, le phare aéronautique du Petit Bassevelle n'en constitue pas moins un élément intéressant d'un patrimoine technique très menacé.

Il s'agit d'une construction modeste : un pylône en béton armé de dix mètres de haut supporte la plate-forme qui recevait la lanterne au néon (aujourd'hui disparue), dont les émissions lumineuses indiquaient aux pilotes, en morse, le nom du lieu survolé.

La mise en place de ce phare est liée à l'évolution de l'aviation civile. En 1929, le service de la navigation aérienne a établi un programme d'installation d'un réseau complet de phares aéronautiques en France, afin de permettre le développement des vols de nuit. Celui de Bassevelle est implanté sur le trajet Paris-Strasbourg-Nuremberg-Prague. Construit en 1931, il fait partie des dix-neuf phares au néon qui équipaient la ligne entre Le Bourget et Strasbourg, afin de jaloner le parcours (d'où leur nom de « phares de jalonnement », complémentaires des « phares de repérage » qui équipaient les aérodromes).

L'usage des phares aéronautiques ayant été abandonné en 1954, la plupart d'entre eux ont été détruits. La ligne Paris-Strasbourg a cependant conservé trois phares de jalonnement consécutifs : celui de Bassevelle, celui de Jouarre et celui de Marchais-en-Brie, distants de 10 à 15 km.

La commune de Bassevelle, soucieuse de préserver cet élément patrimonial, a acquis le bien en 2012 et souhaite aujourd’hui le valoriser. L’octroi du label « patrimoine régional » permettrait de contribuer à sa conservation et de poser un premier jalon en faveur de la promotion du patrimoine aéronautique francilien. Soulignons à cette occasion que l’Île-de-France abrite le premier aérodrome au monde, Port-Aviation, qui mériterait lui aussi une labellisation. En ce qui concerne les phares aéronautiques, aucun d’entre eux n’a pour l’instant été labellisé ni protégé en Île-de-France ; par ailleurs, sur le plan national, un seul bénéficie d’une protection au titre des Monuments historiques : celui de Baziège (Haute-Garonne), inscrit en 2010.

DOSSIER EX042223- EGLISE SAINT VINCENT, COMBS-LA-VILLE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Eglise Saint Vincent
Commune : Combs-la-Ville
Département : 77
Datation : XIXe-XXe siècles
Description synthétique : Eglise néo-gothique.
Identité du propriétaire : Commune de Combs-la-Ville



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'église Saint-Vincent de Combs-la-Ville a été entièrement reconstruite en style néo-gothique au XIXe siècle pour la nef, et au tout début du XXe siècle pour le chœur, seul le clocher demeure de l'ancien édifice. Cette église s'intègre dans une production sérielle marquée du sceau des architectes diocésains, mais ne présente pas d'élément patrimonial particulier qui permettrait de la mettre en relief, à part le très beau vitrail de la *Translation des reliques de saint Germain*.

DOSSIER EX041553- EGLISE SAINT SULPICE, MAISONCELLES-EN-BRIE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Eglise Saint-Sulpice

Commune : Maisoncelles-en-Brie

Département : 77

Datation : début du XIII^e siècle et XVI^e et XVII^e siècles

Description synthétique : Eglise rurale médiévale.

Identité du propriétaire : Commune de Maisoncelles-en-Brie



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'église Saint-Sulpice de Maisoncelles-en-Brie est un petit édifice de la campagne briarde, situé à une douzaine de kilomètres de Coulommiers. Son chœur, construit vers le début du XIII^e siècle, présente un chevet plat, épaulé par des contreforts en pierre de taille, avec un triplet éclairant l'abside et des fenêtres à remplage pour les chapelles latérales. La nef, très simple, a fait l'objet d'importants travaux à la fin du XVII^e siècle, les voûtes s'étant en grande partie effondrées. La façade est constituée d'un mur pignon sans décor, avec un portail chanfreiné datant du XVI^e siècle ; elle est flanquée d'un haut clocher, reconstruit en 1890. L'ensemble présente un aspect assez modeste et austère, mais adapté à la taille réduite de la paroisse. À l'intérieur, sont conservés des bas-reliefs du XIII^e siècle représentant des scènes de l'Enfance du Christ, vestiges d'un ancien retable.

En somme, l'église Saint-Sulpice de Maisoncelles-en-Brie est un bon *spécimen* des petites églises rurales médiévales d'Île-de-France, certes trop modestes pour bénéficier d'une protection au titre des Monuments historiques, mais très représentatives du maillage paroissial mis en place entre le XI^e et le XIII^e siècle dans les campagnes franciliennes, alors en plein essor économique et démographique.

DOSSIER EX041156- PIGEONNIER DE GUERCHEVILLE, GUERCHEVILLE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Pigeonnier de Guercheville

Commune : Guercheville

Département : 77

Datation : 1627

Description synthétique : Colombier de plan polygonal

Identité du propriétaire : Commune de Guercheville



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le colombier de Guercheville est le seul élément subsistant du château et de la basse-cour qui s'élevaient au centre du village. Il aurait été construit en 1627 par Antoinette de Pons, marquise de Guercheville.

Les derniers vestiges du château ont disparu au début du XXe siècle et la ferme, en grande partie ruinée, a été vendue à la municipalité en 1984. Celle-ci a démolie ce qui restait des bâtiments agricoles pour construire une nouvelle mairie, mais a conservé et restauré le colombier.

Ce dernier présente la particularité d'être édifié sur un plan polygonal, ce qui est rare (la plupart des colombiers sont de plan circulaire, plus rarement carré ou rectangulaire). En outre, il conserve ses aménagements intérieurs : boulins et échelle sur pivot. Il constitue donc un intéressant élément du patrimoine rural de la région Île-de-France, même s'il est désormais isolé de son contexte originel. Il sert aujourd'hui de salle du conseil.

DOSSIER EX035633- PATRIMOINE VERNACULAIRE, LAVOIRS, FONTAINE, BORNE ROYALE. COUPVRAY

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Patrimoine vernaculaire, lavoirs, fontaine, borne royale

Commune : Coupvray

Département : 77

Datation : XIXe siècle

Description synthétique : « Petit patrimoine » des campagnes franciliennes : infrastructures hydrauliques (et routière) du XIXe siècle



Identité du propriétaire : Commune de Coupvray

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La commune de Coupvray réalise un important travail de restauration et de mise en valeur de son patrimoine. Outre les éléments liés à la mémoire de Louis Braille (voir autre dossier), elle possède un patrimoine vernaculaire caractéristique des communes rurales d'Île-de-France, avec trois éléments liés à l'hydraulique : le « lavoir du Haut » ou « lavoir des Médisances », construit en 1808 et couvert d'une toiture en 1851 ; le « lavoir du Bas », qui date de 1874 ; et la fontaine de la place principale, également mise en place au XIXe siècle. Ces éléments sont en bon état (même si le lavoir du Bas a été un peu réduit en 1967 pour faciliter la circulation des véhicules) et symbolisent le charme rural de Coupvray, aux portes de Disneyland, d'autant plus précieux à sauvegarder que se profile un important chantier de construction de 1200 logements sur le territoire cupressien.

La commune est également propriétaire d'une borne de route royale mais celle-ci ne se trouve plus à son emplacement d'origine : elle a été déplacée au moment de la construction de la route d'Esbly. Si l'on peut se louer de sa conservation, due à l'initiative de l'agriculteur riverain, elle n'est toutefois plus en contexte aujourd'hui, ayant été placée dans le parc du château.

DOSSIER EX035331- ANCIEN COUVENT DE L'ORDRE DES CARMES DÉCHAUSSÉS DE CRÉGY-LES-MEAUX, CREGY-LES-MEAUX

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination	Ancien couvent de l'ordre des Carmes déchaussés de Crégy-Les-Meaux
Commune :	Cregy-Les-Meaux
Département :	77
Datation :	XVIIe siècle (remanié)
Description synthétique :	Ancien bâtiment conventuel, transformé en habitation à la Révolution
Identité du propriétaire :	Monsieur Leprun Jean-Pierre



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

En 1622, dans l'élan de la Contre-Réforme, un couvent de Carmes Déchaussés a été fondé à Crégny, à quelques kilomètres au nord de Meaux, qui était depuis le XVIIe siècle un important foyer de protestantisme. Désaffecté à la Révolution, ce couvent a été acquis par un particulier : la chapelle et le cloître ont disparu, mais il demeure le bâtiment conventuel, qui fait l'objet de ce dossier. Même s'il a connu des transformations au XIXe siècle, cet édifice présente un grand intérêt architectural. Il conserve d'importants éléments du XVIIe siècle : ses élévations, combinant un gros-œuvre en moellons de calcaire et des encadrements de baie en pierre de taille, sa tourelle d'escalier demi hors-œuvre (côté sud), son puits, de grandes caves voûtées en plein cintre et un portail d'accès avec un arc en anse de panier (le couronnement, en revanche, est plus récent).

Situé dans un environnement urbain gagné par une densité pavillonnaire grandissante, cet édifice, de par ses dimensions assez imposantes et sa disposition (sur un promontoire qui domine Meaux, le long de la rue principale menant vers la mairie), constitue un signal patrimonial fort, qui est mis en relief par un panneau du circuit « patrimoine » du Pays de Meaux. La partie de l'enclos conventuel qui s'étend au-delà de cette propriété, avec ses deux tours surplombant Meaux, a par ailleurs été récemment rénovée par la commune.

Les propriétaires ont déjà assuré la restauration de l'ancien couvent (un jardin a également été aménagé par le paysagiste Gilles Clément avec évocation des arcades du cloître par des haies taillées). Le seul élément restant à traiter est l'enclos avec son portail.

DOSSIER EX042400- PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY ET SON SITE, CERNAY-LA-VILLE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Petit Moulin des Vaux de Cernay et son site

Commune : Cernay-La-Ville

Département : 78

Datation : Fondation médiévale, transformations nombreuses aux XIX^e et XX^e siècles

Description synthétique : Moulin aujourd’hui centre d’interprétation, déversoir, digue du grand étang et déversoir



Identité du propriétaire : Département des Yvelines

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DE LIBERATION

Le petit moulin, s'il a une longue histoire remontant au XIII^e siècle, est aujourd'hui un bâtiment très transformé dans lequel il ne reste que peu de trace de l'activité meunière. Toutefois son volume est intact avec une dissymétrie entre la façade amont en rez-de-chaussée (mais qui a perdu sa lucarne meunière) et la façade aval avec un étage de soubassement et des contreforts. On peut encore lire l'emplacement de la roue mais il ne reste plus de trace de mécanisme. En revanche, les équipements hydrauliques du Grand moulin (détruit) qui se trouvent à l'amont tels que la digue du grand étang et son déversoir ainsi que le déversoir du Petit Moulin sont des éléments forts et des traces importantes de cette activité. Ce sont ces éléments rares qui méritent d'être labellisés. Le Petit moulin est aujourd'hui un centre d'interprétation de l'histoire locale mis en place et géré par le PNR de la Haute -Vallée-de-Chevreuse avec deux axes, l'activité meunière et les peintres des Vaux-de-Cernay.

DOSSIER EX042372- ECOLE ROUX CALMETTE, LES MUREAUX

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Ecole Roux Calmette

Commune : Les Mureaux

Département : 78

Datation : XXème siècle (1933)

Description synthétique : Ecole primaire construite autour d'une vaste cour d'honneur ouverte sur la ville



Identité du propriétaire : Commune des Mureaux

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Cette école, dont la qualité patrimoniale a été reconnue lors du diagnostic patrimonial réalisé sur la commune par l'Inventaire, mérite d'être labellisée à plus d'un titre. Elle est caractéristique des années Trente par son organisation très aérée et par le souci du détail décoratif : ferronnerie, jeux de brique, pilastres en meulière très bien conservés. A l'intérieur aussi de nombreux éléments ont été maintenus en l'état, ce qui est rare pour un édifice scolaire en activité. On trouve encore dans le préau le lavabo avec ses douze jets en céramique et les parties basses des murs en mosaïque de carrelage.

De plus, le bâtiment est représentatif du rôle essentiel joué dans le paysage francilien par les architectes locaux (André Ribault, de Gargenville) qui ont construit de nombreux édifices publics et privés. Un label serait l'occasion de mettre en exergue leur œuvre souvent méconnue et écrasée par l'attention apportée aux architectes de renommée nationale. Le service travaille depuis longtemps à cette reconnaissance comme l'atteste la publication en 2001 de l'ouvrage *Hommes et métiers du bâtiment. L'exemple des Hauts-de-Seine*.

DOSSIER EX042356- CLUB-HOUSE DU CERCLE DE LA VOILE DE PARIS, LES MUREAUX

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Club-House du Cercle de la Voile de Paris

Commune : Les Mureaux

Département : 78

Datation : Club house construit en 1894

Description synthétique : Le bâtiment principal est le club-house avec sa cabine de pointage. On trouve aussi un vestiaire, des cabines pour les membres du club. Le tout en bord de Seine



Identité du propriétaire : Cercle de la Voile de Paris

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le cercle de voile de Paris, dont l'intérêt a été relevé lors du diagnostic patrimonial de la ville réalisé par l'Inventaire, est un jalon essentiel dans l'histoire du nautisme français. Le club qui existe depuis 1853 s'est installé aux Mureaux en 1894 dans un bâtiment construit pour cet usage. C'est un bâtiment en bois placé longitudinalement à la Seine, ce qui permet le déploiement d'un large balcon pour assister aux régates. Il comporte un bar et à l'étage une cabine de pointage installée pour les jeux olympiques de 1924. D'autres équipements, ajoutés au fur et à mesure des nécessités, en bois, sont toujours en place, le restaurant, des cabines et le bâtiment dit « rallye auto » pour les chauffeurs des régatiers. C'est donc un ensemble particulièrement important de l'histoire de la navigation de plaisance. Son intérêt patrimonial est exceptionnel, renforcé par la perspective des jeux olympiques de 2024.

DOSSIER EX042337- PAVILLON DUHAMEL, MANTES-LA-JOLIE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Pavillon Duhamel

Commune : Mantes-La-Jolie

Département : 78

Datation : 1906e

Description synthétique : Bâtiment de style néo-Louis XVI construit pour abriter les collections de Victor Duhamel et légué à la ville



Identité du propriétaire : Commune de Mantes -la-Jolie

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Ce remarquable édifice, tout à fait exceptionnel en Île-de-France, a fait l'objet d'une étude dans le cadre de l'Inventaire du patrimoine de Mantes-La-Jolie. Il a été construit par l'architecte Maurice Nalet en 1906 pour un couple de collectionneurs Victor Duhamel et son épouse Louise Herson. Pour abriter leur collection universaliste, ils ont conçu un écrin de style Louis XVI qui se dresse dans le parc Brieussel-Bourgeois, lui aussi objet d'un legs à la ville. L'édifice de volume parallélépipédique est construit en moellons avec une modénature en plâtre. Il est orné d'une très belle céramique représentant la Renommée couronnant les arts, œuvre du peintre Bonnefoy. Le volume intérieur est mis en valeur par de minces et élégants piliers de fonte et un très bel escalier.

Ce bâtiment, au caractère patrimonial et à la qualité architecturale indéniable, est à la fois force de témoignage d'une époque où dominent l'ambition pédagogique de la III^e République et la vocation universaliste du musée gratuit et accessible au public.

Il est un élément fort du parc central de la ville, juste à côté de l'hôtel-de-ville, de la médiathèque que tout un chacun peut admirer chaque fois qu'il traverse ce parc.

Il figure en bonne place dans la publication en cours sur Mantes-la-Jolie dans la collection Patrimoine d'Île-de-France.

DOSSIER EX039973- KIOSQUE DE ROSNY-SUR-SEINE, ROSNY-SUR-SEINE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Kiosque de Rosny-sur-Seine

Commune : Rosny-Sur-Seine

Département : 78

Datation : 20e siècle

Description synthétique : Belvédère Art Nouveau

Identité du propriétaire : Agence Espaces Verts Region Ile-de-France



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Cet édicule, installé sur un promontoire qui domine le méandre de la Seine en aval de Rosny, appartient au domaine de Châtillon, lieu de villégiature de plusieurs propriétaires parisiens. Parmi eux, Georges Piffer est propriétaire à partir de 1902 et ce pourrait-être lui qui a fait construire ce belvédère Art Nouveau qui porterait (pas de photographie l'attestant) la signature de l'architecte Boiret et du mosaïste Bichi. C'est un élément exceptionnel du patrimoine francilien de la villégiature, cette dernière étant la plupart du temps associée à la recherche d'un panorama à admirer. Son décor, qui vient d'être restauré, est de très grande qualité.

DOSSIER EX035532- MAISON DE VILLEGIATURE AVEC SON PARC ET SES ANNEXES, FOURQUEUX

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional
Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination maison de villégiature avec son parc et ses annexes

Commune : Fourqueux

Département : 78

Datation : première moitié 19e siècle

Description synthétique : Maison de campagne avec ses communs et son atelier d'artiste

Identité du propriétaire : Madame Grout Monique



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Cette maison construite au début du XIXe siècle par M. Marret, un bijoutier Parisien est caractéristique des maisons de campagne des environs de Paris. Elle a une très élégante façade sur jardin surmontée d'un fronton triangulaire flanqué de deux niches qui devaient abriter des statues néo-classiques et encadrent un balcon, signe distinctif de la villégiature. On retrouve sur une façade latérale un autre balcon avec un panorama encore plus large.

Par ailleurs, la cour d'entrée, encadrée de deux ailes, abritait les annexes indispensables au standing d'une famille bourgeoise : remise, écuries et celliers. A l'intérieur aussi la distribution, avec ses salles de réception en enfilade et donnant sur le jardin, est caractéristique du mode de vie de cette société. Dans le jardin un ancien pigeonnier atteste le caractère rural de la maison, tandis que des fabriques (serre, orangerie, fausse grotte) rappellent que le jardin est le prolongement indispensable du repos à la campagne.

La maison est restée très longtemps dans la famille Marret si bien que le peintre Henri Marret (1878-1964), collaborateur de Maurice Denis, et fresquiste reconnu, y avait son atelier. L'église de Fourqueux conserve un chemin de croix qu'il a réalisé.

La maison est largement ouverte au public lors des journées du patrimoine. Des événements culturels y sont organisés par les propriétaires

DOSSIER 18013130- MONUMENT AUX MORTS, RAMBOUILLET

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Monument aux morts
Commune : Rambouillet
Département : 78
Datation : 1923
Description synthétique : Monument aux morts avec scène allégorique
Identité du propriétaire : Commune de Rambouillet



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Il est certain que chaque commune d'Ile-de-France possède son monument aux morts. Mais tous ne sont pas aussi monumentaux ni dotés d'une iconographie aussi originale. Celui de Rambouillet représente les cinq années de guerre chacune associée à une bataille. Deux noms prestigieux sont associés à ce monument : l'architecte Paul Tournon et le sculpteur Antoine Sartorio.
(Etudié et répertorié à l'Inventaire)

DOSSIER EX042396- ENSEMBLE DE LA FAISANDERIE DE SÉNART, ETIOLLES

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Ensemble de la Faisanderie de Sénart

Commune : Etiolles

Département : 91

Datation : 1776 pour le bâtiment et 1973 pour le parc de sculptures

Description synthétique : Premier symposium en France de la Jeune Sculpture

Identité du propriétaire : Office National des Forêts



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Pavillon de chasse pour les rois de France construit en 1776 par Chalgrin, la Faisanderie abritera des garnisons militaires à partir de 1914/18. Depuis 1978, la Faisanderie abrite un centre d'information sur la forêt de Sénart. Le bâtiment historique n'est pas protégé mais c'est ici l'ensemble, constitué par le pavillon de chasse et la vingtaine d'œuvres d'art public, qui est retenu pour le label. Réparties dans un parc de 13 hectares, les 18 sculptures créées in situ, lors du premier symposium d'art en France, dessinent un musée de sculpture en plein air. Tous les fondateurs de la Jeune Sculpture sont présents, la plupart bénéficiera dans les années suivantes d'une reconnaissance internationale : Nissim Merkado, Dietrich Mohr, Fumio Otani, Ervin Patkaï...Ce parc magnifique constitue un jalon important pour la sculpture du XXème siècle. Il reste associé avec le parc des Coudrays à Elancourt (78) aux premiers manifestes du renouveau de la sculpture européenne.

DOSSIER EX042173- LAVOIR-FONTAINE/ABREUVOIR, VIRY-CHATILLON

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional
Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Lavoir-fontaine/abreuvoir
Commune : Viry-Châtillon
Département : Essonne (91)
Datation : XIXe siècle, traces du XVIIe
Description synthétique :
Identité du propriétaire : Commune de Viry-Châtillon



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Attesté dès le XVII^e siècle, ce lavoir, associé à un abreuvoir, se situe dans la partie la plus anciennement habitée de Viry-Châtillon. Construit à flanc de coteau et adossé à un haut mur de meulière, il garde aujourd'hui son aspect du début XX^{ème} siècle attesté par les cartes postales de l'époque : en 2015, une restauration attentive lui a en effet restitué la toiture métallique sur voligeage de bois, appuyée sur des poteaux en fonte, qui apparaît sur les photographies anciennes. Comme de nombreux lavoirs présents dans les communes d'Île-de-France, celui de Viry-Châtillon témoigne d'un quotidien et d'un métier aujourd'hui disparus.

DOSSIER EX035915- EGLISE SAINTE-THÉRÈSE, BOULOGNE-BILLANCOURT

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination :

Eglise

Commune :

Boulogne-Billancourt

Département :

Hauts-de-Seine (92)

Datation :

XXe s

Description synthétique : Eglise de quartier

Identité du propriétaire : Association diocésaine de Nanterre



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

En 1910, le curé de la paroisse Notre-Dame de Boulogne prend la décision de construire une chapelle dans le quartier ouvrier de la Plaine qui dépend alors de la paroisse. A l'époque, ce quartier populaire est en très forte expansion démographique, grâce aux blanchisseries industrielles et aux usines automobiles et aéronautiques, en particulier le long de la rue de Silly. La construction de l'église proprement dite commence à partir de 1926 sur les plans de l'architecte Charles Bourdery, à l'issue d'un concours lancé en 1925.

Faute de moyens, les travaux sont interrompus et ne reprennent qu'en 1939, avec le soutien des Chantiers du Cardinal. L'architecte Henri Vidal poursuit les travaux entrepris par Charles Bourdery mobilisé et mène à bien la décoration intérieure jusqu'en 1945.

Cette église, emblématique des années 1930-1940, présente un ensemble architectural et décoratif remarquable conçu par des artistes de premier ordre. Le programme iconographique est original et raconte l'histoire du quartier reprenant des figures d'ouvriers, de blanchisseuses et les divers métiers exercés aux alentours de l'édifice.

Outre l'église et la crypte, avec leur architecture en béton, le vaste programme de sculptures polychromes, confié à Jean Lambert-Rucki, retient l'attention.

DOSSIER EX042308- CHÂTEAU DE LA FORÊT, LIVRY-GARGAN

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Château de la Forêt

Commune : Livry-Gargan

Département : 93

Datation : 1864

Description synthétique : Château et son parc

Identité du propriétaire : Commune de Livry-Gargan



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Construit en 1864, alors que Livry-Gargan n'est encore qu'un petit village situé en bordure de la route Paris-Metz, cet édifice, en pierre de taille et brique, présente les caractéristiques du style Louis XIII. Le corps principal, composé d'une seule large travée se déployant sur deux niveaux, est flanqué de deux pavillons en retrait et magnifié par une grande entrée sous porche. Les deux ailes latérales sont des ajouts des années 1970. Le château prend place au cœur d'un parc de 10 hectares agrémentés de nombreuses essences d'arbres (séquoias, cèdres, chênes et platanes centenaires), vestiges du parc-paysager du XIXème siècle. On note qu'il reste peu de traces de la composition d'origine. L'entrée du domaine est marquée par deux pavillons, construits en 1887, qui rappellent les bâtiments de la manufacture de la Poudrerie de Sevran-Livry toute proche. Cet édifice, en partie dénaturé, constitue donc un élément patrimonial significatif.

Situé à l'Est du département de la Seine-Saint-Denis, marqué par la présence de la forêt de Bondy, le site, largement ouvert au public, est le cadre privilégié de nombreuses manifestations (expositions, concerts, rencontres, etc.) tout au long de l'année.

DOSSIER EX042216- ANCIENNE PISCINE MUNICIPALE, SAINT-DENIS

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Ancienne piscine municipale

Commune : Saint-Denis

Département : 93

Datation : 1930 (XXème siècle)

Description synthétique : Ancienne piscine Art Déco

Identité du propriétaire : Commune de Saint-Denis



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Construite dans les années 1930 sur les plans de l'architecte Gaston Dollat, la piscine municipale de Saint-Denis s'inscrit dans la lignée de la piscine de la Butte-aux-cailles (Paris 13ème) de Louis Bonnier, devenue l'édifice de référence dès sa construction en 1921. Elle en reprend les principales caractéristiques : cuve de béton armé sur piles pour le bassin (dissociation structurelle), revêtement céramique pour parachever l'étanchéité (selon une inspiration hygiéniste), arcs-doubleaux de la charpente en béton armé, éclairage et ventilation par les haut-jours (hygiène et qualités spatiales). Le plan de circulation est conçu selon des considérations programmatiques et sanitaires : le circuit du public jusqu'au bassin, notamment, est dissocié de celui de la tribune.

Désaffectée depuis plus de vingt ans, la piscine municipale de Saint-Denis témoigne d'une politique publique socio-hygiéniste volontariste qui s'est appuyée dans les années 1930 sur le courant Art Déco. Le dossier de candidature insiste également sur la dimension iconique de l'ouvrage : « Jusque dans les années 1990, ce bâtiment fut le repère pour toute une population, un lieu vivant et accessible qui a marqué l'imaginaire collectif tout en participant à la cohésion sociale du territoire ».

Si l'on déplore la profonde dénaturation de sa façade, l'espace intérieur de l'ouvrage s'impose par la majesté de son volume et son potentiel de réutilisation. Par suite, il serait souhaitable de connaître les intentions de la municipalité quant à la restauration des espaces extérieurs.

**DOSSIER EX040064- ENSEMBLE IMMOBILIER DE LOGEMENTS SOCIAUX « LA RUCHE »,
SAINT-DENIS-LA-PLAINE**

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Ensemble immobilier de logements sociaux « La Ruche »



Commune : Saint-Denis-La-Plaine

Département : 93

Datation : 1893

Description synthétique : Ensemble immobilier de logements sociaux comprenant 21 pavillons et 45 logements dans des immeubles collectifs

Identité du propriétaire : Antin Residences

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Édifiée au début des années 1890, cette cité ouvrière de 66 logements constitue un héritage unique des premières heures du logement social en France.

Première habitation à bon marché de Saint-Denis à être encadrée par la loi Siegfried, elle est conçue par l'architecte Georges Guyon qui propose un projet mixte composé d'appartements locatifs et de pavillons accessibles à la propriété. Chaque logement est ainsi équipé des dernières innovations en matière de confort et d'hygiène : eau courante, électricité, cabinet de toilette. La construction en est confiée à la maison Coignet, qui échelonne le chantier sur trois ans et utilise les matériaux à la pointe de la technologie à l'époque tel que le béton mâchefer lié au mortier à la chaux.

Témoin architectural des origines du logement social, héritière des initiatives patronales en la matière, comme Noisiel ou le familistère de Guise, la cité-jardin la Ruche est un élément remarquable du patrimoine du territoire et de l'histoire récente de l'Île-de-France.

**DOSSIER EX042383- BATIMENT "NAPOLEON" DES HOPITAUX DE SAINT MAURICE,
ANCIEN ASILE IMPERIAL DE VINCENNES, SAINT-MAURICE**

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination	Bâtiment « Napoléon » des Hôpitaux de Saint-Maurice, ancien Asile Impérial de Vincennes
Commune :	Saint-Maurice
Département :	94
Datation :	XIXe
Description synthétique :	Le Bâtiment « Napoléon » rempli encore aujourd'hui sa vocation hospitalière.
Identité du propriétaire :	Hôpitaux de Saint-Maurice



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La construction de l'Asile Impérial de Vincennes est emblématique de la politique sociale entreprise par Napoléon III sous le Second Empire. Il se place dans le contexte particulier des grands travaux d'urbanisme souhaités par l'empereur et entrepris par le Préfet de la Seine, le Baron Haussmann. Le décret du 8 mars 1855, établit la création, sur le domaine de la Couronne, de deux asiles pour les ouvriers blessés. L'un au Vésinet, construit entre 1855 et 1866 par Eugène Lacroix et Eugène Laval et dont les façades et toitures ainsi que la chapelle et le parc sont inscrits au titre des Monuments Historiques depuis 1997, servait à recevoir les femmes convalescentes. L'autre, en lisière du Bois de Vincennes, était réservé aux hommes.

La façade du bâtiment dit « Napoléon » des Hôpitaux de Saint Maurice, « un palais qui n'évoque ni un hospice ni une prison » selon le mot de son architecte, Eugène Laval, est bien conservée en élévation, comme peut en témoigner la perspective ouverte depuis la rue de Verdun. Il abrite aujourd'hui des services de pointes dans les domaines de la rééducation.

Le parc de 17 hectares, qui comprend la cour d'honneur, est ouvert au public et est mis en valeur chaque année notamment au moment des Journées du Patrimoine. En outre le domaine des Hôpitaux de Saint-Maurice comprend également l'Hôpital Esquirol. Cet ensemble, construit à partir de 1838, par les architectes Emile Jacques Gilbert et Arthur Nicolas Diet, est lié à la personnalité illustre du médecin Jean-Etienne Esquirol. Il bénéficie d'une protection au titre des Monuments Historiques depuis le classement de ses façades et toitures ainsi que de sa chapelle en 1998. Aussi ce bâtiment, au-delà de ses qualités architecturales certaines, est un jalon important de l'histoire du patrimoine hospitalier francilien.

DOSSIER EX042333- CAVES CARRIÈRES DELACROIX, IVRY-SUR-SEINE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Caves carrières DELACROIX

Commune : Ivry-sur-Seine

Département : 94

Datation : XIXe

Description synthétique : L'espace des caves-carrières accueillera divers projet de la ville : implantation d'une école de spéléologie pour les enfants, champignonnière associative, salle de spectacle, etc.

Identité du propriétaire : Commune d'Ivry-sur-Seine



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La cave-carrière Delacroix est un lieu qui se révèle être exceptionnel à plus d'un titre. L'espace a rempli différentes fonctions durant son histoire : carrière, silo à grains, champignonnière, cave à vin, espace de stockage de munition pour les troupes allemandes pendant l'Occupation.

Sur le plan patrimonial, la cave-carrière Delacroix est un vestige du patrimoine industriel francilien, qui bénéficie en outre d'une situation avantageuse à proximité de Paris. En effet, il est rare de trouver une carrière exploitée selon la méthode des hagues et bourrages qui ne soit pas uniquement accessible par un puits de service. La cave-carrière Delacroix est facilement accessible depuis l'espace public ce qui en facilite la visite et la mise en valeur. Au même titre que les silos, la chambre de la coupole est un témoin rare des travaux et progrès réalisés au XIXème siècle pour l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Le site présente en outre un fort intérêt du point de vue scientifique, plusieurs espaces de la cave-carrière se prêtant à la présentation des dépôts en place, ou à l'exposition de fossiles issus des strates du lutétien.

DOSSIER EX041380- GUINGUETTE SUR LES BORDS DE SEINE, VILLENEUVE SAINT-GEORGES

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination	Guinguette sur les bords de seine
Commune :	Villeneuve Saint-Georges
Département :	94
Datation :	1900, reconstruite en 1945
Description synthétique :	Auberge, salle de danse
Identité du propriétaire :	La Guinguette Auvergnate



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La Guinguette sur les bords de Seine de Villeneuve Saint-Georges est emblématique de la culture populaire de l'entre-deux-guerres et des traditions de la batellerie. Elle témoigne de l'essor des sociabilités ouvrières en bord de Marne et en bord de Seine à partir de la seconde moitié du XIXe siècle.

La grande façade en pignon donnant sur la rue est habillée d'un revêtement en ciment teinté en rose, conférant à l'édifice son caractère pittoresque. Le bâtiment actuel a été reconstruit au lendemain de la seconde guerre mondiale, mais la présence d'une guinguette sur le site est attestée dès le début du siècle.

L'histoire des guinguettes s'est écrite de concert avec celle de l'essor des moyens de transports à l'échelle du territoire francilien, chemin de fer en tête, qui permettait aux parisiens de gagner ces lieux de promenade et de loisir. La situation de la guinguette, entre les berges de la Seine et les voies de la gare de Villeneuve-Triage, en conserve le souvenir.

Autrefois nombreuses en Île-de-France, les guinguettes se font aujourd’hui plus rares, à l’image de Chez Gégène à Joinville-le-Pont ou de l’île du Martin-pêcheur à Champigny-sur-Marne sur les bords de la Marne, La Guinguette Auvergnate est l’un des derniers vestiges de cette architecture typique de l’Île-de-France.

DOSSIER EX039978- PROPRIÉTÉ DAGUERRE, BRY-SUR-MARNE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Propriété Daguerre

Commune : Bry-sur-Marne

Département : 94

Datation : Fin XIXe – Début XXe

Description synthétique : Pavillon Mentienne, Pavillon Bache,
Château et Parc

Identité du propriétaire : Commune de Bry-sur-Marne



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'intérêt patrimonial de l'ensemble réside dans la dimension mémorielle du lieu, liée à la personnalité de Louis-Jacques-Mandé Daguerre (1787-1851), figure majeure de l'histoire de la photographie.

Le premier bâtiment, dit « Maison de Daguerre », ne présente cependant pas d'intérêt architectural particulier. C'est bien à cet emplacement que s'élevait autrefois la maison de l'inventeur du daguerréotype, mais après sa destruction en 1870, au moment du siège de Paris par les Prussiens, la maison fut reconstruite dans un style radicalement différent et il ne resterait comme trace de l'occupation précédente que le perron et les caves.

Quant au château, construit en 1926 dans un style néo-Louis XIII, il présente certes une dimension pittoresque intéressante mais qui est loin d'être exceptionnelle à l'échelle de l'Île-de-France.

La force du dossier repose sur le projet culturel mis en place autour de l'image, en lien avec le célèbre diorama de Daguerre conservé dans l'église de Bry (1842) qui est classé au titre des Monuments Historiques et de l'ancrage dans la commune d'acteurs régionaux importants du monde de l'image comme l'Institut National de l'Audiovisuel.

DOSSIER 18013361- EGLISE NOTRE-DAME, VINCENNES

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination	Eglise
Commune :	Vincennes
Département :	94
Datation :	début XIXe
Description synthétique :	Eglise paroissiale
Identité du propriétaire :	Ville de Vincennes



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'Eglise Notre-Dame de Vincennes fait écho par son style à d'autres exemples éminents dans l'histoire de l'architecture qui sont protégés au titre des Monuments Historiques, à l'image des églises parisiennes Saint-Philippe du Roule, construite par Jean-François -Thérèse Chalgrin entre 1772 et 1784, et Notre-Dame de Lorette construite par Hippolyte Lebas entre 1823 et 1826.

Construite en 1832 par l'architecte, Jean-Baptiste Cicéron Lesueur qui fut lauréat du Prix de Rome en 1819, l'église Notre-Dame de Vincennes s'inscrit dans un phénomène de renouveau de l'architecture religieuse qui s'appuie très largement sur le modèle des basiliques romaines.

Elle est en outre remarquable du point de vue de l'histoire du développement du territoire francilien. Les agrandissements successifs dont a été l'objet l'édifice témoignent de l'accroissement de la population locale au XIXème puis au XXème siècle en lien avec le développement progressif des transports en commun.

DOSSIER EX042291- PARC ET CHÂTEAU DU DUC DE DINO, MONTMORENCY

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination	Parc et château du duc de Dino
Commune :	Montmorency
Département :	95
Datation :	XIXe siècle
Description synthétique :	Maison de villégiature
Identité du propriétaire :	Commune de Montmorency



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le château du duc de Dino fait partie du patrimoine de la ville de Montmorency depuis plus d'un siècle. L'emplacement, où il se dresse aujourd'hui, est celui où se trouvait autrefois un domaine bien plus vaste, le parc de Montmorency. Trois châteaux y furent successivement construits du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle; le Petit Château de Le Brun, le Grand Château de Pierre Crozat et le Château du duc de Dino. C'est en 1878 que débute l'histoire de l'actuel château du duc de Dino, alors désigné sous le vocable « château de Montmorency », lorsqu'un banquier, Isaac Léopold Sée, rachète le domaine du grand parc. Il confie l agrandissement du domaine à un architecte local, Pierre Victor Cuvillier, qui entreprend alors un projet d'envergure : éléver un château agrémenté de magnifiques communs. Il choisit de rénover la maison d'origine et d'y adosser deux nouveaux corps de logis de style éclectique. Dès 1886, la propriété trouve un nouvel acquéreur en la personne de Madame Adèle Livingston-Stevens, épouse marquis Charles Maurice Camille de Talleyrand-Périgord, futur duc de Dino. Au fil des années, de nombreuses parcelles sont acquises afin d'agrandir son parc et de lui redonner sa gloire d'antan. Le couple se lance également dans une deuxième phase de construction, et fait appel à Julien Ponsin qui avait secondé Pierre Victor Cuvillier lors de la première phase de construction.

Les travaux sont essentiellement réalisés dans l'aile sud qui correspond à l'ancienne maison d'habitation. Le château est donc partiellement rénové et décoré aux chiffres du duc de Dino, et offre tout le confort moderne : eau, gaz, chauffage à air pulsé, ascenseur, électricité et téléphone. En outre, trois magnifiques salles de bains sont réalisées par les frères Parvillé. Dès 1891, le château présente une unité architecturale homogène, caractérisée par la diversité de ses couvertures et percements mais aussi par sa volumétrie complexe et sa polychromie. Les toits sont ornés de magnifiques crêtes de toit, épis de faîtage et pot à feu. Quant aux façades, elles sont parées de médaillons à l'antique, de rosaces, mascarons, grotesques et d'une grande diversité de chapiteaux et de frontons. Propriété de la ville de Montmorency, le château de Dino est aujourd'hui occupé par une association de protection de l'enfance. D'importants efforts de mise en valeur sont réalisés par la ville qui souhaite davantage faire connaître cet élément patrimonial au public.

DOSSIER EX042258- MOULIN LEROY, VALMONDOIS

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Moulin Leroy

Commune : Valmondois

Département : 95

Datation : XVIIIe-XXe

Description synthétique : Moulin

Identité du propriétaire : Monsieur Guevel Michel



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Situé dans la vallée du Sausseron, le bien, qui date de plus de neuf siècles, est aujourd'hui la demeure et l'atelier du maître verrier et de sa femme, Michel et Tao Guével. Ensemble, les deux artistes profitent du lieu pour concevoir et réaliser des grandes verrières en dalles de verre assemblées. C'est également l'endroit où ils conduisent les travaux de restauration de vitraux historiques qui leur sont confiés. Avec une superficie de plus 3700 m², la propriété jouit du charme de la maison mais également de celui du moulin et du grand jardin.

Les premières traces du moulin remontent à l'époque médiévale. A partir de la fin du XVIIIe siècle, nous retrouvons mention du Moulin Le Roy en 1781, sur le Plan d'Intendance.

Le moulin a conservé ses machines. La force hydraulique est réemployée pour les besoins de l'activité contemporaine (chauffage de la maison). Le moulin a une valeur patrimoniale importante car il a su préserver son activité sur un même site du XI^e siècle à 1978. L'ensemble bâti est resté homogène : toutes les parties constitutantes du moulin sont présentes malgré les adaptations successives aux innovations de la branche minoterie. On trouve encore aujourd'hui les vestiges du moulin d'Ancien régime (bâtiment E ou « Grand Moulin Leroy » ; voire plan acte de propriété) et le moulin à l'anglaise du milieu du XIX^e siècle (bâtiment B ou « petit Moulin Leroy »).

Dans le bâtiment B, installé en 1920 et 1940, l'essentiel du matériel de minoterie (en bois et métal) est conservé. C'est un cas rare en Ile-de-France. La pluralité des marques – Teisset-Rose-Brault (Chartres), Schneider et Jacquet (Strasbourg), Seck (Dresde), Caubet (Epinay-sur-Seine), Bret père et fils (Verneuil-sur-Eure) – atteste de l'adaptation progressive du diagramme aux ambitions du meunier et aux aléas du marché.

Le moulin Leroy, par son authenticité, est un témoin majeur de l'activité minoterie en Ile-de-France, qu'il convient de préserver et de faire davantage connaître. Son adaptation à une activité différente n'a pas fait disparaître ou transformé les équipements en place. En revanche, les activités qui y sont menées ont garanti l'entretien des bâtiments, et le public, d'ores et déjà accueilli lors d'expositions ou de visites guidées, y découvre un ensemble cohérent et au charme intact.

DOSSIER EX039974- FORT DE CORMEILLES, CORMEILLES-EN-PARISIS

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination	Fort de Cormeilles
Commune :	Cormeilles-En-Parisis
Département :	95
Datation :	1874
Description synthétique :	Fort militaire
Identité du propriétaire :	Agence Espaces Verts Region Ile De France



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le fort de Cormeilles a été construit entre 1874 et 1877. Il fait partie du système de défense de la capitale mis en place à la suite de la défaite de 1870. Son architecture relève de la conception des forts adoptée par le service du génie du Ministère de la Défense, à l'instigation du général Séré de Rivières, qui le dirigea à partir de 1874.

Le fort de Cormeilles dont les différents éléments sont encore en bon état de conservation, illustre parfaitement ce système de défense.

Du point de vue de l'architecture militaire, le fort de Cormeilles peut être considéré comme le représentant d'un système de défense intermédiaire encore héritier du système de places fortes défensives que l'on peut appartenir aux ouvrages de Vauban ou à la première ceinture des forts de Paris. Le système Séré de Rivières prévoit encore une défense rapprochée basée sur des ouvrages maçonnés et des fossés ; en revanche, il innove par l'apparition du cavalier et des dispositifs de tir de longue portée. Le Fort de Cormeilles est donc un témoin de cette histoire défensive que son état de conservation lui permet d'évoquer efficacement auprès du public contemporain. La construction présente aussi un intérêt régional certain, dans la mesure où son rôle défensif l'inscrit dans le paysage métropolitain et le relie directement aux autres éléments géomorphologiques du nord-ouest de la capitale : vallée et forêt de Montmorency, boucles de la Seine, Mont-Valérien. On peut le comprendre comme un élément de l'un des ultimes avatars des enceintes militaires de Paris. Sa situation au sommet de la butte de Cormeilles permet en outre d'envisager une mise en valeur de vues lointaines et du grand paysage francilien.

Depuis 1997, l'Agence des espaces verts administre le Fort pour le compte de la Région Île-de-France, il fait ainsi partie de l'Espace naturel régional des Buttes du Parisis. Un important projet de valorisation est actuellement à l'étude, avec pour objectif une plus large ouverture au public, via la mise en place d'actions de médiation destinées à intégrer le Fort dans le dispositif touristique régional.